

LISTE V - (CANADA)

Numéro du tarif	Désignation des produits	Taux de base (Taux appliqué)	Taux de consolidation
47605-1	Scialytiques, à l'exclusion des ampoules, d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada; chaises et tables d'opérations chirurgicales; couveuses de nouveau-nés; articles d'identité médicale ou d'identification des nouveau-nés et des malades, y compris les perles, les bandes et les rubans de toute matière ainsi que leurs étuis et les appareils servant à les poser; électrocardiographes, papier et pellicules sensibilisés employés dans ces appareils; appareils à stériliser, y compris les appareils à laver et à stériliser les bassins de lit, mais à l'exclusion des machines à lessiver ou à blanchir; pièces de tout ce qui précède; papier électroencéphalographique. Le tout pour usage dans un hôpital public, selon les règlements que peut prescrire le Ministre	15 p.c. (En fr.)	9.2 p.c.
47615-1	Ligatures pour sutures chirurgicales, d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada	† En fr.	En fr.
47700-1	Contenants et leurs parties, y compris les poires expultrices, pour les vaccins y compris les toxoïdes (anatoxines) et bactérines, toxines, sérums renfermant de l'immunisine y compris des antitoxines, des extraits glandulaires et (ou) antibiotiques, lorsqu'ils sont importés par des fabricants de ces produits pour servir dans leurs propres fabriques, suivant les règlements édictés par le Ministre	† En fr.	En fr.
47805-1	Membres artificiels, mécanisés ou non mécanisés, et tous leurs accessoires et dispositifs; supports de l'épine dorsale et autres supports orthopédiques; pièces de ce qui précède	† En fr.	En fr.
47810-1	Articles de prothèse pour l'oreille, le nez, la mastectomie, et autres articles de prothèse médicale ou chirurgicale; matériaux devant être utilisés dans la chirurgie réparatrice; appareils d'iléostomie et de colostomie, et appareils pour voies urinaires ou articles autres que les culottes et couches pour bébés, destinés à être portés par un particulier; matières et articles nécessaires pour leur bonne application et leur entretien	15 p.c. (En fr.)	9.2 p.c.
47815-1	Dispositifs auxiliaires de conduite et autre équipement conçu pour être ajoutés aux véhicules automobiles afin d'en faciliter la conduite aux personnes atteintes d'une infirmité physique; pièces de ce qui précède	12½ p.c. (En fr.)	8 p.c.
47820-1	Bottines, souliers et appareils pour une personne souffrant d'une infirmité ou d'une difformité du pied ou de la cheville, fabriqués sur commande pour cette personne ou achetés sur l'ordonnance écrite d'un médecin autorisé	† En fr.	En fr.

† Taux de base non-consolidé sous le GATT.